

Dépêche n°147728

Paris, Mercredi 30 mars 2011, 19:25:38

Soazig Le Nevé

Ligne directe: 01 53 10 09 71

Presse lycéenne : « Il faut faire tomber les réticences de certains chefs d'établissement » (Luc Chatel)

« J'ai décidé de faire davantage pour soutenir la presse lycéenne. Je vous annonce le lancement d'une campagne nationale d'affichage à partir du mois d'octobre 2011 et intitulée 'Lycéens, prenez la parole, faites un journal !' », déclare Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, en clôture du forum des journaux lycéens d'Île-de-France organisé par l'association [Jets d'encre](#), avec le soutien du [Clemi](#), mercredi 30 mars 2011, au lycée Jean-Zay à Paris. Ce forum réunit 100 journalistes lycéens invités à débattre, échanger et se former à l'occasion du 20e anniversaire du droit de publication lycéen (1991-2011).

« La dernière campagne de ce type a eu lieu en 1998 », précise le ministre qui souhaite « faire tomber les réticences de certains chefs d'établissement » à voir leurs élèves créer un journal ou écrire des articles, sans droit de regard. Depuis 1991, une [circulaire](#) reconnaît le droit de publication des lycéens « sans autorisation ni contrôle préalable et dans le respect du pluralisme ».

Une enquête (1) menée par l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne révèle que « si les textes reconnaissent le droit de publication des lycéens d'exercer la responsabilité de publication de leur journal, en 2010 seuls 27 % des journaux ont pour responsable de la publication un élève ». En outre, dans 73 % des cas, « le responsable de publication est le plus souvent imposé aux lycéens lorsqu'il s'agit d'un adulte ». 68 % des journaux sous direction de publication lycéenne sont soumis à contrôle et/ou autorisation préalable, contre 50 % de ceux qui sont sous direction de publication d'un adulte.

VALORISER L'ENGAGEMENT

« Je crois à l'engagement des élèves dans des activités parallèles à leurs études. Le lycée doit être le lieu où se développent des activités périscolaires pour élargir les compétences et préparer les jeunes à la citoyenneté », poursuit Luc Chatel. Le ministre rappelle que la réforme du lycée « valorise cet engagement ».

« Vous êtes plus informés que ne l'étaient les générations précédentes. Vous êtes nécessairement critiques et exigeants quant à la démarche journalistique », affirme encore le ministre, appelant les journalistes lycéens à « relever le défi de la modernisation de la presse lycéenne » pour « travailler à un format plus en phase avec les attentes des élèves », plongés dans « un flot d'informations » permanent.

SENSIBILISER LES ÉQUIPES ADMINISTRATIVES

À l'issue de son discours, Luc Chatel n'a pas participé à la conférence de presse initialement prévue dans le programme officiel de la journée. « Nous sommes vraiment déçues. Nous avons des questions précises à poser au ministre », indique à AEF Ève Zuckerman, du lycée Édouard-Branly à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). Dans un « mode d'emploi de la conférence de presse » élaboré par et distribué avant l'arrivée du ministre aux lycéens, l'association Jets

d'encre indique : « Osez poser vos questions : le ministre se déplace sur le forum pour cela. »

Au titre des interrogations de cette élève de terminale L, rédactrice en chef du journal « L'inébranlable », figure notamment « la question budgétaire » : « Comment fait-on plus de journaux quand les moyens des lycées sont en baisse ? » À ses côtés, Juliette Ezdra, élève de terminale ES au lycée Jean-Racine à Paris, s'inquiète de « la mise en place de la campagne d'affichage et de son impact ». « Certes, c'est une bonne base de départ, mais tous les proviseurs vont-ils prendre la peine de placarder ces affiches ? Plutôt que de passer par nous, lycéens, Luc Chatel doit sensibiliser lui-même les équipes administratives et leur rappeler que le droit de publication lycéen existe. »

(1) Enquête réalisée sur la base de 105 questionnaires sur les 240 rédactions lycéennes identifiées par le Clemi.

Contact : Jets d'encre, 01 46 07 26 76, contact@jetsdencre.asso.fr,
www.jetsdencre.asso.fr

À lire aussi

[La 22e semaine de la presse et des médias se tiendra du 21 au 26 mars 2011](#)

AEF n° 140503 du Vendredi 12 novembre 2010

[Masterisation : dans l'académie de Créteil, rectorat et universités préparent un master en alternance pour le 1er degré à la rentrée 2011](#)

AEF n° 147560 du Lundi 28 mars 2011

Dépêche n° 147728 © Copyright AEF - 1998/2011 - ip
Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.